



Étude nationale sur la rémunération pour les postes de gestion et d'administration d'organismes culturels sans but lucratif 2017

Chers collègues,

En 2003 et en 2008, le Conseil des ressources humaines du secteur culturel (CRHSC) a publié *L'Étude nationale sur la rémunération des gestionnaires et administrateurs des organismes sans but lucratif du domaine des arts*. Cette étude sans précédent a été effectuée en partenariat avec Patrimoine canadien et le Conseil des arts du Canada. Elle a été fort précieuse pour les gestionnaires, les employeurs, les membres des conseils d'administration du monde culturel et presque dix ans plus tard, nous avons encore de nombreuses demandes de mises à jour.

Étant donnée la nature hautement concurrentielle du marché du travail, au CRHSC, nous croyons que des données à jour sur la rémunération sont essentielles pour le recrutement, le maintien de l'effectif et la planification des ressources humaines. C'est pour cette raison que Patrimoine canadien et le Conseil des arts du Canada ont accepté de financer une mise à jour de l'étude sur la rémunération qui sera réalisée par le CRHSC et Mercer Canada.

Plus de 2 000 organismes du secteur ont été invités à participer à la recherche. Vous êtes l'un de ces organismes et nous espérons que vous accepterez de remplir [le questionnaire](#) de la firme Mercer. Le questionnaire est également disponible sur le site Web du CRHSC au www.crhsculturel.ca/remuneration.

Il ne s'agit pas d'un court questionnaire auquel on peut répondre en cinq minutes – il est détaillé et, selon la taille de votre organisme, cela pourrait vous prendre jusqu'à une heure pour y répondre. Nous espérons que cela ne vous découragera pas. Ces renseignements sont vitaux pour le maintien d'un secteur culturel sain !

Le questionnaire peut être téléchargé, rempli au moment de votre choix et transmis par courriel à l'adresse suivante: ottawa.surveys@mercer.com. La [liste de Questions fréquentes](#) devrait vous être utile. N'hésitez pas à consulter la [Trousse d'information](#) concernant ce projet national.

Pour assurer la confidentialité, Mercer sera responsable de la distribution, de la collecte et de l'analyse de toutes les données. Les organismes participants paraîtront dans le rapport mais les données individuelles ne seront pas divulguées, seuls les résultats agrégés seront diffusés.

Vous avez **jusqu'au 30 novembre 2017** pour répondre au questionnaire. Mercer entreprendra ensuite une analyse des données et tiendra compte de la taille, de la situation géographique et du type d'établissement pour établir les profils de référence de la rémunération des postes. À titre de remerciement, Mercer fera parvenir à l'ensemble des participantes et participants le rapport sommaire des résultats au début de la nouvelle année.

Nous vous demandons également de faire circuler l'information sur l'étude dans vos réseaux respectifs.

Nous vous remercions par avance de votre participation à cet important projet.

Cordialement,

Fabienne Cabado

Directrice générale, Regroupement québécois de la danse

Parise Mongrain

Conseil d'administration, Conseil des ressources humaines du secteur culturel